



# MONTIGNY INFOS

## Janvier 2018



### Vœux du maire et du conseil municipal

Samedi 6 janvier de nombreux habitants ont répondu présent à la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal en présence de monsieur Jérémie Brigand, président de la communauté de communes du Pays Châtillonnais. Lors de son discours, notre maire, monsieur Marcel Jurien de la Gravière, a d'abord rappelé la mémoire des disparus au cours de l'année puis salué les naissances de l'année écoulée. Il a d'abord insisté sur l'important travail des bénévoles qui aident à la réalisation de différentes tâches et travaux utiles à l'ensemble des habitants de Montigny et a remercié le Comité des fêtes pour toutes ses initiatives et en particulier le repas des aînés - le 20 décembre 2017- qui a été un moment fort de convivialité. Notre maire a ensuite évoqué les différents projets en cours : la réalisation des plantations de plus de 2 km de haie aux entrées du villages, le projet maintenant bien avancé d'assainissement collectif en partenariat avec la commune de Veuxhaulles et enfin le projet de rénovation de la place du village, projet complexe et déterminant pour l'avenir de Montigny qui prévoit l'association entre un acteur public (la commune) et un acteur privé (le château). Enfin, il a été rappelé le contexte du projet de fermeture de la cour de l'école, projet indispensable pour être conformes aux exigences du plan Vigipirate et qui ne prévoit la fermeture aux piétons que pendant le temps scolaire.

En conclusion, le maire a rappelé aux habitants la chance que nous avons à Montigny d'avoir un médecin et une pharmacie et a félicité notre pharmacienne qui en en rénovant la façade de la pharmacie a donné un coup de jeune à la rue de la Potelle. Enfin, il a adressé une mention particulière à nos gendarmes et à nos pompiers qui étaient en action dès le soir du premier janvier, rue Andriot, pour un incendie.



Le recensement a lieu actuellement dans notre commune et cela jusqu'au 17 février. Votre agent recenseur, madame Sylvie Poivret se présentera chez vous et vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours. Elle vous proposera d'effectuer ce recensement sur internet et vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier qu'elle viendra récupérer.

Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent notre vie privée.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Elle est munie d'une carte officielle qu'elle doit vous présenter. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.



## Changements des fréquences de la TNT

Le 27 mars 2018 notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Afin de pouvoir continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT, ils devront le 27 mars procéder à une recherche des chaînes à partir de la télécommande du téléviseur ou de l'adaptateur de la TNT.

Une brochure d'information d'informations sur ce changement de fréquence est disponible à la mairie.

Le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) vous donnera toutes les précisions nécessaires sur ce changement de fréquences et vous pourrez en cas de besoin contacter le centre d'appel de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences) au 0970 818 818 (appel non surtaxé)



## Comité des fêtes

L'assemblée générale annuelle ordinaire du Comité des fêtes de Montigny aura lieu le samedi 3 février à 17h à la mairie.

Outre les actuels adhérents qui ont reçu une convocation, les personnes qui désirent nouvellement intégrer l'association sont invitées à cette assemblée qui se terminera par un traditionnel "pot de l'amitié".



## Informations pratiques

### Passage du bibliobus :

Le prochain passage du bibliobus aura lieu mercredi 24 janvier de 13h30 à 15h30 (Place Centrale).

### Horaires des services publics :

Nous vous rappelons les horaires des services publics.

Votre agence postale est ouverte tous les jours :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h et de 14h à 16h.
- Mercredi : 8h30 à 11h.

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 16h.

### Réunion du CSCL :

Le Centre Socio Culturel et de Loisirs du Pays Châtillonnais organise le Vendredi 26 janvier à 18h (mairie) une réunion d'échanges avec les habitants. Cette réunion conviviale avec l'équipe du CSCL est destinée de mettre en avant les besoins et attentes des habitants de Montigny afin de pouvoir leur proposer des actions adaptées.

**Prochaine réunion du Conseil Municipal** : samedi 17 mars 2018 à 9h30

Revivez en images les temps forts de la période des fêtes (décorations, repas des aînés, vœux du maire) sur votre site : [www.montigny-sur-aube.fr](http://www.montigny-sur-aube.fr) (rubrique événements)